

# ACQUISITION D'UN IMMEUBLE – RÉSOLUTIONS DES ADMINISTRATEURS

---

● (Dénomination sociale)  
**RÉSOLUTIONS DES ADMINISTRATEURS**  
EN DATE DU ●

---

## ACQUISITION D'UN IMMEUBLE

ATTENDU QU'il est nécessaire et utile dans l'intérêt de la Société que celle-ci se porte acquéreur de l'immeuble décrit comme étant la subdivision N° ● du lot ● du cadastre officiel de la paroisse de ● (Nom de la paroisse), avec bâtisse y érigée et portant la numéro civique ● (adresse).



© edilex inc. www.edilex.com